

Première année (décret du 30 juin 2006)

FORMATION COMMUNE	C1	S1
1. Philosophie et Citoyenneté	1	1
2. Religion - Morale - Philosophie	1	1
3. Français	6	6
4. Mathématique	4	4
5. Langue moderne 1 (allemand ou anglais ou néerlandais)	4	4
6. Histoire	2	2
7. Géographie	2	2
8. Sciences	3	3
9. Éducation physique	3	3
10. Éducation par la technologie	1	1
11. Éducation artistique (plastique et musicale)	1	1
Total formation commune	28	28

ACTIVITÉS	C1	S1
Latin	4	
Activités de français		2
Activités de mathématique		2
Total activités	4	4
Total	32	32

REMÉDIATION(S)	1
----------------	---

Sous réserve de modifications imposées par Wallonie-Bruxelles Enseignement, ces grilles seront organisées pour autant que le nombre d'heures total de l'établissement le permette et que chaque activité compte un nombre d'élèves suffisant.

Deuxième année (décret du 30 juin 2006)

FORMATION COMMUNE	C1	S1
1. Philosophie et Citoyenneté	1	1
2. Religion - Morale - Philosophie	1	1
3. Français	6	6
4. Mathématique	4	4
5. Langue moderne 1 (allemand ou anglais ou néerlandais)	4	4
6. Histoire	2	2
7. Géographie	2	2
8. Sciences	3	3
9. Éducation physique	3	3
10. Éducation par la technologie	1	1
11. Éducation artistique (plastique et musicale)	1	1
Total formation commune	28	28

ACTIVITÉS	C1	S1
Latin	4	
Activités de français		2
Activités de mathématique		2
Total activités	4	4
Total	32	32

REMÉDIATION(S)	1
----------------	---